

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 7 DECEMBRE 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 18

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 9

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 7

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 7 décembre 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de l'école de musique de Haute-Tarentaise à Bourg Saint Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD

Sééz : Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ, Joëlle CAMPERS

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Gérard VERNAY donne pouvoir à Nicolas MORIN

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Cécile UTILLE-GRAND donne pouvoir à Yannick AMET

Thierry GAIDE donne pouvoir à Jean-Claude FRAISSARD

Véronique PESENTI-GROS donne pouvoir à Serge REVIAL

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

Alain EMPRIN donne pouvoir à Lionel ARPIN

EXCUSÉS

Sééz : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Lionel ARPIN est désigné secrétaire de séance

2023-143

DECISION MODIFICATIVE N°2 - BUDGET TOURISME

Il est exposé au conseil communautaire que, suite à une mise à jour de l'inventaire et des échanges avec le Service de Gestion Comptable, il convient de passer des écritures de régularisation.

Il convient de voter une décision modificative en dépenses et en recettes afin de prendre en compte plusieurs modifications relatives à des comptes d'imputations définitifs du budget tourisme.

REGULARISATION INVENTAIRE

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2313 : Constructions	0,00 €	22 813,39 €	0,00 €	0,00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0,00 €	3 012 949,58 €	0,00 €	0,00 €
R-2318 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	3 035 762,97 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	3 035 762,97 €	0,00 €	3 035 762,97 €
D-2312-01 : Agencements et aménagements de terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-01 : Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2318-01 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL 23 : Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	3 035 762,97 €	0,00 €	3 035 762,97 €
Total Général		3 035 762,97 €		3 035 762,97 €

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **MODIFIE** les crédits votés pour le Budget Tourisme comme ci-dessus.

Yannick AMET

Président


